

Entretien avec Olivier Brochet

Directeur de l'AEFE

Olivier Brochet a pris la tête de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) en mars 2019. Moins d'un an après sa nomination, il a dû affronter la crise de la Covid-19, tout en mettant en œuvre un ambitieux plan de réformes.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT TAÏEB



L'Essentiel des relations internationales : L'AEFE fête cette année ses 30 ans. Quelles sont les grandes orientations prises par votre institution pour répondre aux objectifs fixés par le Président de la République française ?

Olivier Brochet : En mars 2018, le Chef de l'État nous a demandé d'assurer le doublement des effectifs scolarisés dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger à l'horizon de 2030. Le Président de la République s'appuie sur le constat qu'il y a une demande très forte dans le monde pour l'accès à une éducation internationale de qualité. Donc la question posée est : comment l'enseignement français à l'étranger peut-il répondre au mieux à cette demande, et profiter, d'une certaine façon, de l'existence de cette demande, sans laisser d'autres prendre une place vacante ? L'intérêt est évident. L'enseignement français est au service des communautés françaises à l'étranger. C'est également un enjeu majeur pour notre diplomatie d'influence. La France, puissance éducative, doit prendre toute sa place dans ce concert de nations sur la formation des jeunes, sur la transmission des valeurs, etc.

Une méthodologie a été mise en place, visant en premier lieu à bien consolider le dispositif existant, à en faire une

vitrine très attractive, et à utiliser toute sa dimension de laboratoire pédagogique. Le second volet consiste à aller chercher des investisseurs et à convaincre des familles par une communication renforcée et adaptée, mais également à mettre en place des objectifs d'accompagnement. Le troisième élément de ce plan, c'est de mettre en œuvre des moyens pour accompagner la croissance du réseau, et notamment pour soutenir un enseignement de qualité, ce qui passe par le renforcement de la formation de tous les enseignants.

Concernant le premier élément, à savoir la consolidation du dispositif, depuis que la crise de la Covid est arrivée au mois de janvier dernier, nous avons été entièrement mobilisés pour accompagner les établissements, quel que soit leur statut, afin qu'ils réussissent les adaptations pédagogiques permettant de soutenir les élèves. Grâce aux moyens supplémentaires que l'État nous a accordés, nous avons pu aider tous les établissements et les familles françaises et étrangères en difficulté. C'était important, et cela a permis au réseau dans son ensemble de faire preuve de résilience dans cette crise. Malgré cette période difficile, notre attractivité demeure puisqu'en 2020, 18 nouveaux établissements ont

été homologués et plus de 8 000 nouveaux élèves sont entrés dans le réseau d'enseignement français à l'étranger.

Pourquoi de plus en plus de parents étrangers veulent-ils inscrire leurs enfants dans vos écoles ?

Aujourd'hui, deux tiers des élèves des établissements de l'AEFE sont étrangers. C'est une caractéristique très forte de notre réseau. Cette attractivité est confirmée cette année, puisque le nombre d'enfants étrangers scolarisés augmente par rapport à la rentrée précédente.

Que recherchent les familles étrangères ? Il y a beaucoup d'éléments, et c'est sur ces derniers que nous devons renforcer notre communication pour les convaincre. L'excellence éducative d'abord, depuis la maternelle. Il s'agit de l'excellence éducative depuis la maternelle jusqu'au baccalauréat, un diplôme qui ouvre sur les meilleures universités mondiales. Pour une partie des parents, la dimension du réseau et la possibilité de retrouver la même qualité d'enseignement en changeant de pays est aussi importante. Cela vaut pour les Français, mais aussi pour beaucoup d'étrangers. Ils veulent aussi un enseignement plurilingue. Les établissements français à l'étranger sont des établissements d'excellence, francophones, plurilingues.

Qu'est-ce qui distingue les établissements de l'AEFE des autres écoles internationales ? Quelle est la politique de langues vivantes mise en place dans votre réseau ?

L'enseignement français à l'étranger constitue, je le rappelle, le premier réseau international organisé et contrôlé par

“ L'enjeu de l'année 2021 est une combinaison entre la consolidation du dispositif et la relance de notre rythme de réformes et de nouveaux projets, pour aller dans le sens du Cap 2030. ”

l'État. C'est une différence fondamentale avec une grande partie des dispositifs concurrents. Il existe des réseaux nationaux qui ressemblent au nôtre, à l'image des réseaux allemand, espagnol ou italien, mais qui sont beaucoup plus petits. D'autre part, il existe une myriade d'éta-

blissements internationaux qui ne sont pas soutenus par un État et qui ne sont pas contrôlés par un ministère de l'Éducation nationale, comme nous le sommes. La qualité de l'homologation, renouvelée tous les cinq ans, est primordiale. En période de crise, on voit aussi à quel point ce soutien de l'État est important pour les établissements et les familles. Dans un établissement d'enseignement français, en plus de votre langue natale, vous apprendrez le français, mais aussi l'anglais, et souvent une quatrième langue. Les sections internationales se développent de façon spectaculaire. Nous en avons plus de 200 dans les établissements français à l'étranger. Ces sections internationales commencent de plus en plus souvent à partir du primaire. Cela garantit un parcours plurilingue d'excellence.

La Covid-19 n'a épargné aucun continent. Quelles mesures ont été prises pour permettre à vos élèves de continuer à étudier tout en préservant leur santé et celle des professeurs ?

Lorsque la crise est apparue, à la fin du mois de janvier, les établissements de Chine et du Vietnam ont été tout de suite confrontés à l'épidémie. Nous avons réagi rapidement afin de mettre en place un certain nombre d'outils destinés à



© AEFÉ

◀ Lycée français de Madrid.



▲ Lycée français Jean-Mermoz à Dakar.

accompagner les enseignants et les établissements. La priorité est partout de garantir la sécurité sanitaire de tous ceux qui fréquentent les lycées, à commencer par les élèves et les enseignants. Nous devons en plus nous adapter aux réglementations locales. Une immense diversité de protocoles sanitaires est en vigueur dans les établissements français à l'étranger. Ce n'est pas simple et nous effectuons ce travail en lien avec les ambassades. Je crois que le défi est à ce jour relevé, puisque aucun établissement n'est devenu cluster. Il faut s'adapter au plan pédagogique. Dans un premier temps, fin mars 2020, cela est passé par la mise en œuvre de l'enseignement à distance partout. Depuis la rentrée la majorité des établissements a pu rouvrir, mais certains restent fermés et continuent de fonctionner à distance. Parmi ceux qui ont rouvert, des mesures hybrides ont été mises en œuvre. Tout l'enjeu est d'accompagner les établissements en leur laissant une certaine autonomie dans leur organisation. Entre mars et juin, plus de 90 000 actions de formation et de conseil ont été effectuées dans le réseau. Nous venons de réaliser une enquête sur l'enseignement à distance à laquelle plus de 60 000 personnes, parents, élèves et enseignants, ont répondu. Elle fait apparaître la qualité du travail accompli mais aussi des marges de progression sur lesquelles nous allons concentrer notre formation.

Cette crise fragilise des familles et certains établissements. Quelles mesures ont été prises pour assurer la scolarité des élèves ?

Au printemps dernier, dès le 30 avril, le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, monsieur Le Drian, a annoncé la mise en place d'un plan d'urgence pour soutenir les

familles et les établissements. Ce plan d'urgence s'est traduit par la loi de finances rectificative du 30 juillet dernier qui a accordé à l'Agence 100 millions d'euros de subventions supplémentaires et 50 millions d'avance de trésorerie pour lui permettre de venir en aide à tous les établissements du réseau et à toutes les familles en difficulté ; 50 millions d'euros supplémentaires ont été alloués aux bourses pour les Français. Ils ont permis depuis le printemps de renforcer notre soutien aux familles en difficulté. Ce premier axe demeure pour l'année scolaire en cours.

Le second axe, ce sont 50 millions d'euros de subventions qui, dans un premier temps, ont été utilisés principalement pour aider les familles étrangères en difficulté. Pas un seul autre réseau scolaire à l'étranger n'a mis en place un système de ce type pour maintenir la scolarité d'élèves étrangers. C'est exceptionnel. Ces fonds ont également été utilisés pour aider des établissements en difficulté. Nous sommes aujourd'hui dans la seconde phase du plan d'urgence et nous venons en aide à tous les établissements du réseau pour financer les mesures qu'ils ont dû prendre en lien avec la Covid, que ce soient des achats de matériel sanitaire, de matériel informatique pour assurer les cours à distance, des transformations de salle, etc. Les aides vont leur permettre de mieux affronter la crise dans la durée.

Comment l'AEFE contribue-t-elle au sein de ses établissements au dialogue interculturel, et à la mise en avant des valeurs françaises ?

La question des valeurs est au cœur de notre mission éducative. C'est quelque chose que les familles recherchent lorsqu'elles mettent leurs enfants dans un établissement

français. Nous avons deux enjeux sur ces questions. Le premier, fondamental, est de former l'esprit critique des enfants. Nous ne sommes pas là pour leur imposer des valeurs. Nous sommes là pour leur permettre de faire travailler leur esprit critique, dans le respect de la pensée des autres, dans le goût du débat, pour former des jeunes citoyens éclairés. Dans certains pays, enseigner aux enfants qui viennent dans nos lycées, en cours de français ou de philosophie, les écrits de Voltaire a une puissance révolutionnaire que nous n'imaginons pas en France. Il faut tout le savoir-faire de nos enseignants pour y parvenir.

Le deuxième axe c'est de vivre cet enseignement. Nous attachons une grande importance à la vie scolaire. Je pense au travail des CPE ou des enseignants de sports, qui est formidable. Les élèves ne sont ni spectateurs, ni sujets. Nous voulons en faire des citoyens actifs et acteurs de leur vie.

Comment formez-vous les personnels enseignants en contrat de droit local, qui n'ont jamais reçu de formation initiale, à l'instar des professeurs titulaires ?

Il existe trois catégories de personnel dans nos établissements. Les personnels expatriés de l'AEFE — moins de 1 000 — sont les personnels de direction, mais aussi les inspecteurs et les enseignants formateurs. Il y a plus de 5 000 personnels titulaires de l'Éducation nationale avec un statut dit de résident, que l'on trouve dans les établissements en gestion directe ou les établissements conventionnés. Et puis, il y a les personnels de droit local, parfois de l'Éducation nationale, présents dans tous les établissements. Ils représentent la majorité des personnels enseignants dans les établissements français à l'étranger. Leur nombre a vocation à augmenter dans les années à venir, avec l'extension du réseau.

Nous devons nous assurer de la qualité de ces personnels. Pour cela, il faut, au moment du recrutement, qu'ils soient bien formés au niveau universitaire. Tout l'enjeu est ensuite d'en faire le plus rapidement possible des enseignants et des pédagogues capables d'enseigner à la française, c'est-à-dire de comprendre les programmes et les méthodes d'enseignement que nous voulons diffuser, mais aussi d'adhérer aux valeurs portées par l'enseignement français. Nous avons des plans de formation continue qui sont organisés dans les 16 régions que nous avons

définies sur la planète, et nous sommes en train de travailler à renforcer ce dispositif avec la mise en place de 16 instituts régionaux de formation qui auront notamment pour mission de porter une attention particulière à la formation initiale des recrutés locaux.

Quelles sont les grandes actions ou réformes que vous avez entreprises depuis mars 2019 ? Comment définiriez-vous votre style ?

Quand j'ai pris mes fonctions, ma mission première fut, en lien avec le MEAE et le MENJS, de traduire dans un plan de développement les objectifs fixés par le Président de la République. Les axes de ce plan de développement ont été présentés le 3 octobre 2019 par les ministres Le Drian et Blanquer, et au mois de décembre de l'année dernière, nous sommes arrivés à la fixation du Cap 2030 pour l'enseignement français à l'étranger. Malheureusement, depuis le mois de janvier, la priorité a été d'appréhender la crise de la Covid et les urgences pour soutenir le réseau. Aujourd'hui, pour l'année 2021, l'enjeu est

double. Il s'agit déjà de consolider le réseau existant, de n'abandonner aucun établissement en difficulté, de répondre aux demandes des familles en garantissant que la mission éducative sera remplie, quelles que soient les conditions sanitaires. Mais je souhaite également pouvoir reprendre le rythme des réformes que nous avons planifiées au début de l'année 2020, avec une priorité absolue accordée à la formation des enseignants. Ainsi, l'enjeu de l'année 2021 est une combinaison entre la consolidation du dispositif et la relance de notre rythme de réformes et de nouveaux projets, pour aller dans le sens du Cap 2030.

Je ne sais pas s'il existe un style Olivier Brochet. Diriger l'AEFE, c'est une grande responsabilité vis-à-vis des dizaines de milliers de familles qui font confiance à l'enseignement français et des milliers de personnes qui travaillent pour l'AEFE. Je m'efforce de le faire dans la fidélité aux valeurs du service public qui sont profondément ancrées en moi, en fixant un cap clair dans le respect et l'écoute pour tous mes interlocuteurs. Permettez-moi à cet égard d'exprimer ma profonde reconnaissance pour tous mes collègues à Paris, à Nantes, dans le réseau qui font un travail extraordinaire depuis des mois, sans compter leur temps et leur énergie. ■



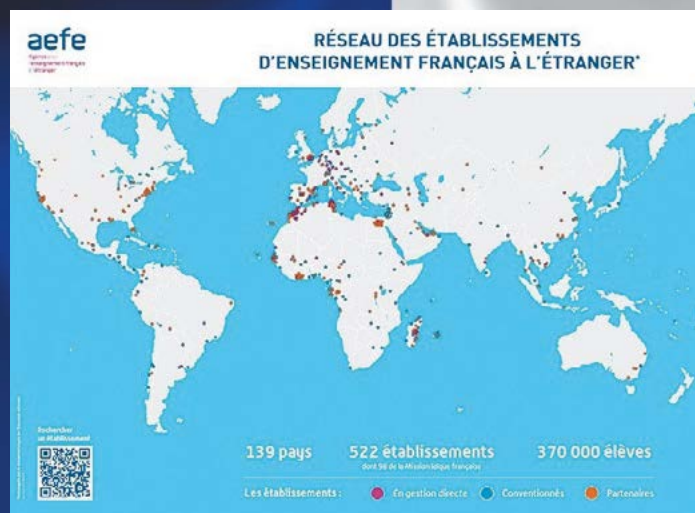
BIOGRAPHIE

Agrégé d'histoire-géographie, Olivier Brochet a commencé sa carrière dans l'enseignement. Ancien élève de l'ENA, il a intégré le ministère des Affaires étrangères en 1996. D'abord à l'administration centrale, jusqu'en 2001, il occupe ensuite plusieurs postes à l'étranger. En septembre 2017, il rejoint l'administration centrale du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en tant que directeur adjoint de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau, au sein de la Direction générale qui exerce la tutelle de l'opérateur public qu'est l'AEFE. Olivier Brochet a pris la direction de l'Agence en mars 2019.

Établissements français à l'étranger

L'excellence à la française

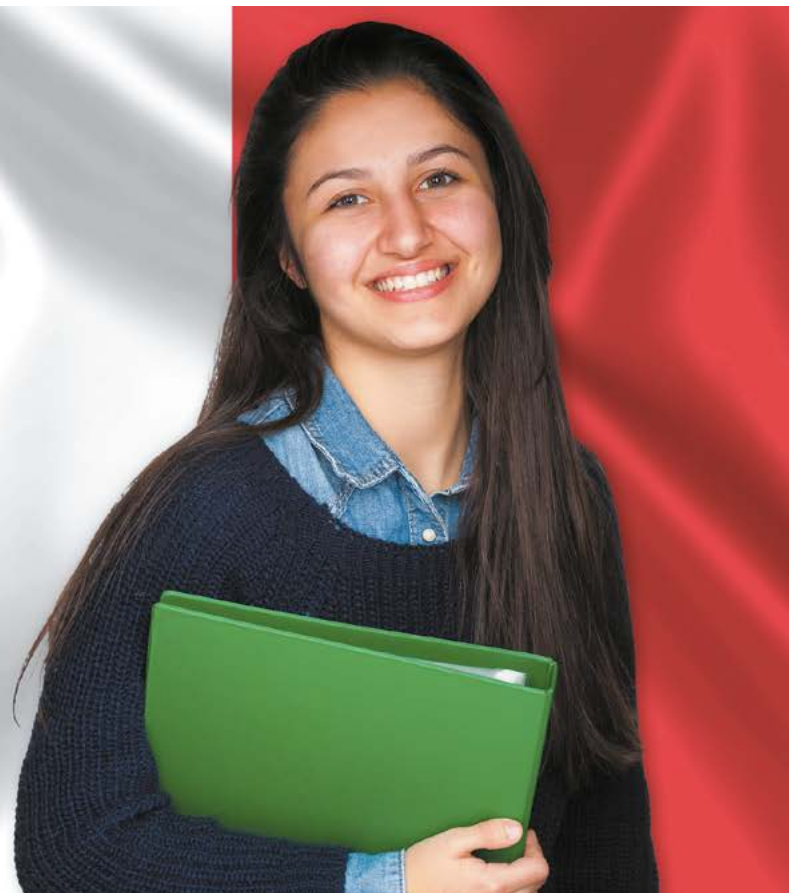
TOUS PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT TAIEB



EN CHIFFRES

- Près de 370 000 élèves dont 60 % sont étrangers et 40 % français
- 540 établissements implantés dans 138 pays
- Environ 17 000 bacheliers chaque année
- Plus de 6 500 personnels titulaires de l'Éducation nationale et des milliers de personnels recrutés localement

Source : AEFE



L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), qui est l'opérateur éducatif du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a célébré cette année ses 30 ans. Créé en 1990 dans le but de coordonner l'ensemble des écoles, collèges et lycées proposant un enseignement français hors de France, il est aujourd'hui devenu le premier réseau éducatif international dans le monde. Il comprend 535 établissements scolaires, dans 139 pays, qui proposent un enseignement conforme à l'exigence des programmes de l'Éducation nationale française.

Depuis la maternelle jusqu'au baccalauréat, les établissements du réseau de l'AEFE offrent à l'étranger une scolarité d'excellence, reconnue comme telle par les élèves et leurs parents. Les chiffres en témoignent : les taux de réussite au baccalauréat y avoisinent les

100 %. La plupart des bacheliers du réseau accèdent ensuite aux grandes écoles ou aux meilleures universités internationales. La forte croissance de la demande et l'extension du réseau d'année en année sont de bons indicateurs de la vitalité de l'enseignement français, qui participe à l'image, à la présence et à l'influence de la France dans le monde, et porte les valeurs universelles humanistes qui sont le fondement de son modèle républicain. Entre 1990 et 2020 le nombre d'élèves a doublé, et les dix prochaines années verront un nouveau doublement des effectifs, l'objectif indiqué par le Président de la République — le « Cap 2030 » — étant d'atteindre alors 700 000 élèves.

Nous avons choisi de donner la parole à quatre chefs d'établissement français à l'étranger. Voici leurs témoignages.



Entretien avec Gilles Martinez

Proviseur du Lycée français de Prague (République tchèque)

Ouvert en 1989, le Lycée français de Prague (LFP) bénéficie d'une réputation d'excellence très prisée par les familles françaises, tchèques et de nationalités tierces.

L'Essentiel des relations internationales : Comment définiriez-vous votre établissement et ses spécificités ?

Gilles Martinez : Officiellement reconnu par les autorités politiques tchèques, il accueille au quotidien plus de 40 nationalités différentes sur ses bancs. Il crée ainsi des affinités durables entre les élèves français et étrangers, qui fréquentent le même établissement depuis la maternelle jusqu'au baccalauréat. Cette diversité est un atout considérable dans le parcours de nos élèves qui tirent le plus grand bénéfice du rayonnement des langues et cultures qui s'entremêlent et renforcent chaque jour les valeurs humanistes qui fondent notre modèle éducatif républicain. Comme dans la plupart des lycées français à l'étranger, l'offre linguistique que nous proposons grâce aux Parcours adaptés et renforcés en langues étrangères (Parle) permet à nos élèves d'apprendre jusqu'à cinq langues au cours de leur scolarité intégrale.

Quel est le taux de réussite au baccalauréat ? Et quelles sont les orientations les plus suivies par vos élèves ?

La qualité des enseignements dispensés au lycée français de Prague et les excellentes conditions d'apprentissage dans lesquelles sont placés les élèves assurent chaque année d'ex-

cellents résultats au baccalauréat. Ces résultats oscillent selon les promotions entre 98 % et 100 % de réussite. Cela n'a rien d'exceptionnel pour les lycées français de l'AEFE. Ce qui est plus remarquable est le taux de mentions à cet examen : 93 % de mentions sur la session 2020. En matière d'orientation, 50 % de nos bacheliers poursuivent des études supérieures en France à l'université ou en classes préparatoires aux grandes écoles. Nos élèves intègrent régulièrement des prépas en médecine, à Sciences Po et en écoles d'ingénieurs. Les autres bacheliers intègrent des universités prestigieuses en République tchèque ou à l'étranger, principalement en Angleterre et aux États-Unis.

La Covid n'a pas épargné la République tchèque. Quelles sont les grandes mesures prises par votre établissement pour préserver la santé des élèves et du corps enseignant ?

La République tchèque subit de plein fouet la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19. Nos élèves du secondaire sont confinés depuis le 5 octobre dernier et bénéficient d'un enseignement à distance, qui s'articule autour de visioconférences le matin en enseignement synchrone, et du travail personnel tous les après-midis donné par les professeurs pour un enseignement asynchrone.

Depuis le début de cette crise, le Comité d'hygiène et de sécurité du lycée et le Conseil d'établissement ont toujours privilégié la sécurité sanitaire des élèves et des personnels. Des protocoles très stricts ont été mis en œuvre : signalétique anti-Covid, ventilation régulière des locaux, désinfection régulière des rampes et des poignées de portes, sens de circulation dans les couloirs, installation de gel hydroalcoolique dans toutes les salles de classe, lingettes désinfectantes, gants et port du masque obligatoire pour tous les adultes et pour les élèves à partir du cours préparatoire. Les bureaux sont équipés de séparateurs en Plexiglas afin de protéger les agents administratifs. Nous avons également installé un local dédié à l'isolement des personnes symptomatiques, le cas échéant.

Ces mesures ont permis de circonscrire l'épidémie dans l'établissement : au moment de sa pleine activité, en septembre 2020, et jusqu'à présent, nous n'avons recensé que six élèves et un adulte positif à la Covid-19. ■





Entretien avec Emmanuelle Marqui

Proviseure du Lycée français Jules-Verne,
à Johannesburg et Prétoria (Afrique du Sud)

En Afrique du Sud, le Lycée Jules-Verne (LJV) scolarise 1 200 élèves de 71 nationalités différentes, sur deux campus, Johannesburg et Prétoria, ce qui permet un extraordinaire multiculturalisme.

L'Essentiel des relations internationales : Comment définiriez-vous votre lycée et ses spécificités ?

Emmanuelle Marqui : Notre établissement est résolument ouvert sur le monde et notre politique s'axe essentiellement sur la richesse de ses parcours linguistiques. L'interculturalité est notre priorité et les échanges au sein de notre grande communauté scolaire sont nombreux. Par exemple, nous organisons chaque année un « Tour du monde et des cultures » où les parents viennent présenter à tous les élèves leur pays d'origine, sa culture, ses traditions, ses langues. À cette occasion, une quarantaine de pays sont représentés. Les familles du LJV sont françaises (42 %), sud-africaines (19 %), ou viennent du monde entier (39 %) ; nous scolarisons des enfants de diplomates et des enfants d'expatriés d'entreprises qui ont choisi le réseau AEFÉ pour sa présence importante dans le monde et sa capacité à offrir une continuité de scolarité. Nos élèves parlent souvent trois ou quatre langues différentes et ont la langue française, la culture française et les valeurs françaises en partage : c'est ce qui les unit, ce qui les rassemble. Cette diversité fait notre force. Le LJV est un vecteur essentiel du rayonnement de la France en Afrique australe, mais également un lieu unique de vie de la francophonie dans cette partie du continent africain résolument anglophone.

Le LJV est également très ancré dans son pays d'accueil, l'Afrique

du Sud, et les projets de découverte de ce grand pays sont nombreux : visites culturelles, séjour dans le bush, rencontres sportives, actions caritatives et humanitaires.

Quel est le taux de réussite au baccalauréat ? Et quels sont les parcours et filières les plus sollicités par vos élèves après leur bac ?

Le LJV est fier de ses 100 % de réussite au baccalauréat général depuis six années consécutives. L'excellence académique est un des éléments d'attractivité de l'établissement, notamment pour les familles sud-africaines. Pour la session 2020, le taux de mentions était de 87 %, dont 29 % de mentions Très Bien.

Nos bacheliers briguent des filières sélectives pour l'enseignement supérieur : 65 % d'entre eux en France (Classes préparatoires aux grandes écoles [CPGE], médecine, grandes écoles de commerce) et 35 % en Europe, au Canada et aux États-Unis. La filière Option internationale du baccalauréat (OIB) américaine est un atout pour intégrer les grandes universités anglo-saxonnes. L'ouverture internationale se perçoit clairement dans le choix de nos lauréats qui briguent de plus en plus des carrières en management, commerce international, relations internationales (55 % d'entre eux pour la promotion 2020).

La Covid n'a pas épargné l'Afrique du Sud. Quelles sont les mesures prises par votre établissement

pour préserver la santé des élèves et du corps enseignant ?

Suite au passage du pays en lockdown strict en raison de la pandémie, le LJV a dû cesser d'accueillir les élèves et les personnels le 16 mars 2020, et ce jusqu'aux congés de juillet. En quelques jours et avec le soutien de l'AEFE, les équipes ont su mettre en place un dispositif d'Enseignement à distance (EAD) efficient et ambitieux qui a permis de maintenir un excellent niveau d'apprentissage pour tous les élèves (99 % ont suivi les cours).

Depuis la rentrée de septembre 2020, le LJV a pu rouvrir en présentiel grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire exigeant, validé par l'AEFE et conforme au cadrage fixé par les autorités sanitaires sud-africaines : port du masque obligatoire dès 2 ans en toute petite section de maternelle, prise de température de tous les élèves et de tous les personnels (soit près de 1 400 personnes) chaque matin. Près de 140 élèves, qui n'ont pu rejoindre l'Afrique du Sud du fait de la fermeture de l'espace aérien, ont pu suivre l'enseignement dispensé en streaming : un nouveau défi didactique et technique que les équipes ont su relever avec brio. Cette crise est éprouvante pour nous tous mais nous pouvons en tirer plusieurs leçons. La première, c'est la nécessité d'être réactifs. Le deuxième enseignement, c'est l'importance de la solidarité. La crise renforce les inégalités et crée des situations difficiles. En 2020, mais aussi dans les années qui viennent, cette période doit nous rappeler combien l'aide, l'écoute, l'attention à l'autre, la coopération sont des valeurs au centre de notre enseignement et de notre communauté éducative. ■



Entretien avec Boris Colin

Proviseur du Lycée français international
de Rangoun - Joseph Kessel (Birmanie)

Le Lycée français international de Rangoun (LFIR) n'a que 4 ans, mais il s'est rapidement fait un nom en Birmanie, comme le précise son proviseur.

L'Essentiel des relations internationales : Comment s'est passée votre intégration et comment se positionne votre établissement dans le paysage éducatif birman ?

Boris Colin : Nous sommes arrivés en famille en août 2018. Cela faisait longtemps que j'avais envie de travailler à l'étranger, a fortiori pour le réseau AEFÉ. Le LFIR est le seul établissement français de Birmanie et de nombreux défis étaient à relever. Notre lycée est encore jeune puisque nous ne sommes devenus partenaires de l'AEFE qu'en 2016 ; il a cependant bien grandi en 4 ans. Nous scolarisons près de 200 élèves, de 35 nationalités différentes. Nous venons d'emménager dans un tout nouveau campus que nous avons fait bâtir au cœur de la ville, et notre offre éducative est de plus en plus connue à Rangoun. La Birmanie est un pays anglophone, qui a une vieille tradition d'enseignement britannique (et américain) depuis plusieurs décennies, mais je crois que notre travail de communication commence à bien réussir à mettre en exergue notre modèle français et à nous donner une place plus grande dans le paysage éducatif birman. Les perspectives possibles avec un diplôme français, le fait de maîtriser deux langues (français et anglais), notre modèle éducatif éprouvé et reconnu : tout concourt à nous ouvrir de très belles opportunités dans les années à venir.

Quel est le profil des étudiants que vous accueillez ? Quel parcours éducatif suivent-ils ensuite ?

Depuis 2 ans, nous avons officiellement le droit d'accueillir des élèves birmans. À nous de leur faire découvrir les opportunités que peut offrir le modèle éducatif français. Nous sommes très fiers d'avoir ouvert la classe de Seconde l'an dernier, celle de Première cette année, et de pouvoir présenter nos premiers élèves au baccalauréat l'an prochain. Ce sera une première historique puisque aucun élève birman n'a encore décroché le fameux examen français. La force du réseau AEFÉ est d'offrir des perspectives très larges aux élèves — tout d'abord de pouvoir intégrer l'un des 535 établissements français présents dans 139 pays. Nous sommes les seuls à offrir cette continuité et cette mise en réseau. En outre, l'excellence de notre modèle académique couplée à notre capacité à participer au développement personnel des élèves, nous permet d'envisager des destinations prestigieuses pour eux après la terminale : les plus grandes universités du monde, à l'instar de celle en France au premier chef, accueillent chaque année nombre d'élèves du réseau. Si l'Asie et l'Europe semblent avoir la préférence des Birmans, les universités américaines, canadiennes et australiennes ne sont pas en reste.

Comment passe-t-on de professeur d'histoire-géographie à chef d'un établissement international au cœur de la Birmanie ? Et quelle expérience tirez-vous de vos échanges avec les Birmans ?

J'ai toujours eu à cœur de travailler à l'étranger, de participer, à mon échelle, au rayonnement de la France via l'enseignement français à l'étranger. Après une première partie de ma vie professionnelle en tant qu'enseignant, j'ai passé le concours de chef d'établissement : j'avais à cœur de prendre davantage de responsabilités, j'aimais aussi profondément être à la manœuvre et manager une équipe. Les acteurs sont multiples, les enjeux sont forts, et il faut réussir à créer une atmosphère de travail et de vie des plus harmonieuses dans l'établissement. Ces défis sont d'autant plus difficiles à relever en Birmanie que l'on passe à un système de fonctionnement totalement différent. C'est un pays très attachant, et la gentillesse des gens est incroyable. Mais c'est aussi un pays qui souffre encore des stigmates d'une dictature qui n'a pas vraiment pansé ses plaies, d'un fonctionnement administratif kafkaïen. Depuis mars, l'école n'a pas repris en présentiel.

Je retiendrais surtout la formidable énergie qui anime les équipes, le dévouement de tous les personnels à leur tâche afin de proposer des accompagnements pédagogiques très poussés, la vitalité de notre communauté scolaire, soudée autour des valeurs que l'on défend. La crise est dure mais elle nous a obligés à tirer le meilleur parti de ce qui fait notre force : le réseau. ■



Entretien avec Laurent Casañas

Proviseur du Lycée français de Saint-Domingue
(République dominicaine)

Le Lycée français de Saint-Domingue (LFSD), conventionné à l'AEFE, accueille des élèves depuis plus de 40 ans. Son proviseur nous en présente les spécificités.

L'Essentiel des relations internationales : Cette année, vous accueillez 659 élèves dans votre établissement. Comment définiriez-vous votre lycée ?

Laurent Casañas : Le Lycée français de Saint-Domingue (LFSD) scolarise des élèves de la Petite section de maternelle à la Terminale : 44 % d'élèves français, 50 % d'élèves dominicains et 6 % d'élèves d'autres nationalités. Sur nos élèves français, 50 % sont franco-dominicains, et 30 % sont des élèves boursiers. Deux élèves sur trois n'ont pas le français comme langue maternelle, ce qui constitue un défi linguistique important. Le LFSD est une cité scolaire à taille humaine où règne une vraie mixité socioculturelle et linguistique (15 langues différentes). Il offre un cadre d'excellence pédagogique et éducative dans un environnement plurilingue, où le trilinguisme est à l'honneur.

L'établissement connaît une croissance structurelle d'effectif jusqu'à la rentrée 2022, où nous arriverons au maximum de notre capacité d'accueil.

Quelles sont les orientations les plus prisées par vos élèves après leur bac ?

Avec la réforme du bac 2021, nous offrons une carte de formation ample de sept spécialités et de quatre options, permettant de faire vivre la philosophie de cette réforme. Nous avons entre 95 % et 100 % de réussite au bac, et la fierté

d'amener tous nos élèves à réussir 15 ans après leur entrée en petite section. Une bourse Excellence-Major AEFE est régulièrement décernée à nos meilleurs élèves non français.

Nous œuvrons pour accompagner tous nos élèves vers une orientation choisie et assumée. Nous avons donc des parcours très divers, en France (50 %) — en classes préparatoires, dans les Sciences Po, dans des grandes écoles d'ingénieurs et de commerce, mais également dans des cursus universitaires Licence-master-doctorat (LMD) —, mais aussi dans des universités réputées au Canada ou aux États-Unis (40 %) et en République dominicaine (10 %).

Quelles ont été les conséquences de la crise sanitaire au sein de votre lycée ?

Le LFSD a fermé ses portes le 15 mars 2020 avec un confinement total jusqu'à l'été. Le 3^e trimestre a eu lieu à distance. Le formidable travail et l'engagement extraordinaire de tous les personnels, et plus particulièrement des enseignants, a permis de mettre en place des modalités d'Enseignement à distance (EAD) qui ont été réajustées pour s'adapter à une reprise 2020-2021 en distanciel.

Grâce à ce travail de grande qualité, notre dispositif de « classe à la maison » est une réussite, de la Petite section à la Terminale. La continuité pédagogique est assurée. L'impact Covid nous a amenés à valoriser

la relation avec les familles devenues coparticipantes à la maison. C'est la fierté du LFSD que d'avoir su se mobiliser au niveau de toute la communauté pour faire vivre et réussir cet EAD.

Vous disposez d'une solide expérience professionnelle en France, en Argentine puis en Colombie. Comment cela vous aide-t-il ? Quelle est votre vision pour faire de ce lycée un établissement de référence ?

Maîtriser la langue et la culture sud-américaines est indispensable pour prendre la mesure du poste dans son contexte, et se montrer à la hauteur des missions confiées par l'AEFE. Mon parcours atypique me permet d'appréhender les enjeux de l'établissement sous toutes ses composantes. La diversification de mes expériences permet d'assurer une communication de qualité et de créer une relation de confiance nécessaire avec tous les acteurs pour projeter l'avenir du LFSD.

La situation dégradée nous a amenés à repenser notre façon de travailler et à nous approprier de nouvelles modalités de travail, agiles et adaptées, pour mieux fonctionner.

Le diagnostic de prise de fonction a montré que les défis à relever sont nombreux. Échanges et concertations avec les différents acteurs ont permis de définir ensemble les priorités. La politique de l'établissement est aujourd'hui clairement fixée dans le cadre du plan stratégique 2020-2024, dont le projet d'établissement inter-dégrés constitue la feuille de route pédagogique. Cette démarche innovante fixe ainsi le cap pour les prochaines années. ■